

Tableau relatif aux rendements et frais de gestion euros du contrat

	CAPRELE Epargne
Rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	0,90%
Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros	0,70%
Rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros	3,40%
Taux des taxes et des prélèvements sociaux en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice	<p>Après l'éventuel abattement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si contrat < à 8 ans : PFU de 12,8% ou sur option barème de l'IR + 17,2% de prélèvements sociaux sur les produits - Si contrat > à 8 ans : PFU de 7,5 % ou 12,8 % (pour la fraction des primes > à 150 000 €) ou sur option barème de l'IR + 17,2% de prélèvements sociaux sur les produits
Taux moyen de la participation aux bénéfices attribués au titre des droits exprimés en euros pour chacun de ses contrats d'assurance-vie	3,40%
L'éligibilité de ces contrats aux affaires nouvelles	Oui